

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1141/SG/FP mettant à la disposition du Ministre des Finances et du Plan un attaché du cadre de la France outre-mer.

n° 1141/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
24 juillet 1968

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1968

Date du numéro
10 août 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Jean Larre, attaché de la France d'outre-mer de 1er classe, 2e échelon est, pour compter du 15 juin 1968, date de son retour à Djibouti, mis à la disposition du Ministre des Finances et du Plan pour servir en qualité d'adjoint au directeur du Service des Finances et du Plan.